



EN PARTENARIAT AVEC



## CONTRAT POMMES ET POIRES

Période 14 janvier au 25 février 2022

### 1. Contractants:

<b>PRODUCTEUR:</b> Famille Frémin – Producteur bio Antoine Frémin- Arboriculteur Ferme de la Haye, Chemin de la Haye, 78130 LES MUREAUX  SIRET : 52389725400018 Tel : 06-02-63-71-96 Email : <a href="mailto:fermedelahaye.8@gmail.com">fermedelahaye.8@gmail.com</a>	<b>AMAPIEN :</b> Nom ..... Prénom ..... Adresse ..... Ville .....C.P.: ..... Tel ..... Email .....@.....
---	--

### 2. Engagements:

Le **PRODUCTEUR** s'engage à livrer :

- Le vendredi en semaine paire : 14 et 28 Janvier & 11 et 25 Fevrier 2022

un panier d'environ 5,5kg de pommes et de poires, de différentes variétés, produites selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. *Le panier est fourni par le producteur.*

**L'AMAPIEN** membre de l'association LEAPO (L'Etang Aux Petits Oignons) s'engage à régler d'avance le montant des « paniers » et à venir les chercher aux horaires et lieu de distribution précisés par l'AMAP LEAPO (l'horaire, le lieu et le jour peuvent être amenés à changer)

**L'AMAPIEN** est solidaire dans les aléas de la Production.

- Pour ce contrat, 4 distributions sont prévues durant la vie du contrat.*
- La période d'abonnement n'est pas interruptible et tout abonnement commencé est dû.*

### 3. Modalités de paiement :

Le tarif s'entend pour 1 « panier » en semaine paire.  
Tous les chèques sont récupérés et encaissés à l'inscription.  
Chèques à libeller à l'ordre de **EARL Famille Frémin**

Fait en deux exemplaires le.....à.....

**1 chèque de**

**73,20€**  
pour  
1 Panier  
15jours

Signature du Producteur

Signature de l'Amapien